



Conseil Départemental
Bouches-du-Rhône
Mardi 21 octobre 2025

« Suspension » de la réforme des retraites : une arnaque aux conséquences évidentes !

Dans les faits, le gouvernement ne suspend pas mais décale cette réforme aux conséquences désastreuses pour les travailleurs. De plus, ce simple décalage passera par un amendement porté au projet de loi de financement de la Sécurité sociale qui comporte toutes les attaques à notre système de soins que nous dénonçons sous Bayrou et qui constitue un véritable chantage.

Pour rappel, M. Lecornu reprend à l'identique, sauf suppression des 2 jours fériés, le projet Bayrou :

- Gel des pensions et des prestations sociales ;
- Suppression de plus de 3 000 postes dans la fonction publique en 2026 ;

► Assurance chômage cassée avec l'obligation de travailler à n'importe quelles conditions et la diminution des allocations chômage ;

► Soins médicaux déremboursés, augmentation des franchises, augmentation du nombre de jours de carence...
Personne n'est dupe, il s'agit d'un véritable chantage fait aux français.

Le décalage de la mise en œuvre de la réforme des retraites pour les années 1964 et 1965 sera actée si et seulement si le projet de loi Sécurité sociale passe, avec son lot d'atteintes à l'accès aux soins, le ciblage des retraités, des malades, des chômeurs et des étudiants !

C'est de l'abrogation de la réforme dont nous avons besoin !

Si on ne change rien			Si on décale la réforme (annonce Lecornu)		Si on bloque la réforme		Année
Naissance	Âge légal	Durée de cotisation	Âge légal	Durée de cotisation	Âge légal	Durée de cotisation	
1964	63 ans	171 Trimestres	62 ans et 9 mois	170 Trimestres	62 ans et 9 mois	170 Trimestres	2027
1965	63 ans et 3 mois	172 T	63 ans	171 T	62 ans et 9 mois	170 T	2028
1966	63 ans et 6 mois	172 T	63 ans et 3 mois	172 T	62 ans et 9 mois	170 T	2029
1967	63 ans et 9 mois	172 T	63 ans et 6 mois	172 T	62 ans et 9 mois	170 T	2030
1968	64 ans	172 T	63 ans et 9 mois	172 T	62 ans et 9 mois	170 T	2031
1969	64 ans	172 T	64 ans	172 T	62 ans et 9 mois	170 T	2032

Né-es en 1970 ou après ? C'est toujours 64 ans.

Premier pas vers le retour à 60 ans !



La CGT vous informe

www.cgt-cd13.org



La CGT toujours à votre disposition :

Valérie MARQUE : 07 86 55 11 28
Lydia FRENTZEL : 06 66 94 29 83
Xavier MUNOZ : 04 13 31 19 74

Le budget présenté par le Premier ministre Lecornu est catastrophique et profondément injuste

Ce budget est plus violent sur certains points que celui de François Bayrou, notamment concernant l'augmentation du reste à charge pour les malades. Taxer les malades est ce qu'il y a de plus injuste comme politique sociale. Notre système social fondé il y a 80 ans fonctionne sur le principe que chacun cotise selon ses moyens et perçoit selon ses besoins.

Là c'est tout l'inverse, on sort sa carte bleue avant de sortir sa carte vitale ; c'est très injuste et très dangereux pour le pays car cela fera exploser le renoncement aux soins.

Ce budget est particulièrement violent pour les retraités. Ce seront les premières victimes de l'explosion des frais de santé, car c'est eux qui ont le plus besoin de se soigner. Ils vont subir une désindexation de leurs pensions pour 2026 que ce budget prévoit de prolonger jusqu'en 2030. Ils vont avoir une forte augmentation de leurs impôts avec la remise en cause des abattements fiscaux.

Si on fait le cumul de ces mesures, on voit que les retraités sont dans le viseur car on refuse d'aller taxer les plus riches, et d'affronter les multinationales et les rentiers.

La dette publique en 10 questions

La dette publique est trop élevée, la France est-elle au bord de la faillite ? Pour atteindre le déficit public visé en 2026, l'ex-Premier ministre avait annoncé que les économies devraient être de 43,8 milliards d'euros. Gel des prestations sociales et des salaires des agents de la fonction publique, désindexation des pensions de retraites, suppression de deux jours fériés, réforme de l'AME et doublement des franchises médicales.

Pour imposer son plan d'austérité, l'ex Premier ministre cherchait depuis à dramatiser la situation des finances publiques françaises. Ce discours masque des choix politiques qui servent à justifier l'austérité. Dans un document, la CGT démonte dix contre-vérités sur la dette, chiffres à l'appui.

➔ À lire sur notre site cgt-cd13.org

Dans le viseur également les malades :

- ▶ la décision d'augmenter les impôts sur les maladies chroniques, ou les affections de longue durée. Le projet de budget prévoit de faire payer des impôts sur les arrêts de travail consécutif à ces maladies...
- ▶ la hausse des franchises médicales :
 - la franchise sur les médicaments doublée à 2 €
 - la franchise sur les transports sanitaires à 8 €
 - les actes médicaux à 4 €

Une véritable saignée pour notre système de soins publics français !

Année blanche également pour les prestations sociales (AAH, Allocations familiales...) et les salaires des fonctionnaires.

La Secrétaire générale de la CGT a dénoncé un budget 2026 "catastrophique" pour les salariés, les retraités, les malades et les services publics. Elle appelle à la mobilisation et réaffirme la nécessité d'abroger la réforme des retraites..

La CGT dénonce un budget pire que le précédent et appelle à la mobilisation des retraités le 6 novembre prochain !

Catégories C

Les catégories C en grève le 9 octobre dernier entendent poursuivre leur mobilisation pour être entendus. Un tract spécifique vous sera communiqué dans les meilleurs délais.

**Sans VOUS
rien n'est possible,
c'est AVEC VOUS
que tout le devient !
ADHÉREZ !**